

Chronique de la présidente, AIO

VICKI MCKENNA, IA

Renouvellement de votre conseil d'administration

En tant que représentants provinciaux élus de l'AIO, les membres du conseil d'administration, soit la présidente, la première vice-présidente et cinq vice-présidents régionaux, ont toujours agi avec intégrité, responsabilité et transparence, en accordant une attention particulière aux besoins de nos membres.

Et bien que ces valeurs demeurent immuables, certains changements sont souhaitables. Étant donné que la structure, les rôles et les responsabilités du conseil n'avaient pas fait l'objet d'un examen depuis plus de douze ans, nous avons cru en 2018 que l'heure était venue d'y jeter un coup d'œil. La structure actuelle du conseil satisfait-elle toujours les attentes de nos membres ? Peut-on être plus efficace pour faire avancer notre syndicat en cette période de changements de plus en plus éprouvante ?

Pour tirer les choses au clair, nous avons embauché Elaine Todres, une experte-conseil en matière de gouvernance et de stratégie. Pendant plusieurs mois, elle a scruté à la loupe nos processus, elle a interviewé des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs, et s'est penchée sur notre riche histoire. Les résultats de son enquête exhaustive ont été transmis aux dirigeants locaux lors de récentes conférences des coordonnatrices régionales ainsi qu'à l'occasion de l'Assemblée des coordonnatrices provinciales de novembre. M^{me} Todres y note qu'en raison de la nature systémique des enjeux que doivent relever nos membres, un leadership vigoureux de la part du conseil, jumelé aux efforts d'un personnel dévoué, est nécessaire.

Étant donné les attentes accrues qui pèsent aujourd'hui sur le conseil – la charge de travail était autrefois partagée entre quatorze régions et non cinq – M^{me} Todres recommande la création de trois comités – Finance et risque, Gouvernance et nominations, et Qualité des services aux membres – chacun présidé par un membre du conseil et comprenant des membres de la collectivité avec personnel de soutien. Comme la responsabilité principale du conseil sera d'établir et de superviser la direction stratégique générale de l'AIO, ces comités auraient pour mission de mettre en œuvre cette stratégie.

J'aimerais aussi vous rappeler que puisqu'il s'agit de votre conseil, dont les efforts visent à améliorer votre vie au travail, il est très important que vous ayez votre mot à dire quant à sa formation et votiez aux élections des dirigeants provinciaux.

Bien qu'il reste beaucoup de travail à faire et de nombreuses discussions à avoir, je vois ces changements du bon œil et suis très optimiste quant à leur impact sur notre capacité à mieux vous servir. Bien que l'on puisse déjà introduire certains de ces changements, comme la création des comités du conseil, d'autres nécessiteront des changements constitutionnels qui devront être adoptés par vote par les dirigeants locaux dans le cadre du congrès biennal. Comme toujours, nous vous encourageons en tant que membres à participer activement à ce processus. Et comme vous êtes la force motrice derrière chacune de nos initiatives, nous comptons sur vos commentaires et votre rétroaction. Au plaisir d'avoir de vos nouvelles.

Chronique de la première vice-présidente, AIO CATHRYN HOY, IA

Prendre soin de nous-mêmes

En tant qu'infirmières et infirmiers, nous avons dédié nos vies à prendre soin des autres. Alors comment se fait-il que nous ayons tant de mal à prendre soin de nous-mêmes ?

Je suis fière d'annoncer que l'AIO et trois autres organisations d'infirmières et infirmiers provinciales – l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario, le Registered Practical Nurses Association of Ontario et l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIO) – ont travaillé sans relâche au cours des huit dernières années pour lutter contre cette triste réalité.

Le 29 janvier, nous avons lancé le Programme de santé pour infirmières (PSI) pour aider non seulement les membres de l'AIO, mais aussi les infirmières et infirmiers de partout dans la province (membres de l'OIO dans la catégorie générale ou avancée) qui ont des problèmes de consommation de substances ou souffrent de troubles mentaux. Les infirmières et infirmiers qui font face à ces défis ont besoin de traitements, de compassion, de compréhension et surtout de respect – c'est justement ce qu'offre le PSI.

Bien que le processus d'aptitude professionnelle et d'enquête sur la santé demeure, on offre maintenant aux infirmières et infirmiers l'option d'intégrer volontairement le PSI bilingue en faisant eux-mêmes la demande. Procurant une protection accrue de la confidentialité des renseignements de santé de l'infirmière ou de l'infirmier, le programme offre à chacun d'eux une évaluation exhaustive, un questionnaire de cas spécialisé et un plan de traitement personnalisé qui les mèneront sur la voie de la guérison dans un environnement de soutien. Les personnes participantes admissibles peuvent poursuivre leur pratique ou y retourner tout en respectant les conditions du contrat de leur programme. Le rétablissement est supervisé afin que les infirmières et infirmiers puissent retourner au travail en toute sécurité.

Nous sommes conscients que travailler dans des environnements où le niveau de stress est élevé et où les effectifs sont inadéquats peut engendrer des problèmes de dépendance et des troubles mentaux. Nous espérons qu'avec cette approche au traitement et au rétablissement, encore jamais offerte, le PSI viendra à bout des préjugés injustes associés à ces troubles, et que les infirmières et infirmiers qui souffrent et requièrent des soins pourront recevoir l'aide dont ils ont désespérément besoin sans ressentir de honte, de gêne ou de peur. Je ne pourrais être plus fière du rôle prépondérant que notre syndicat et nos partenaires ont joué pour concrétiser ce programme dont nous avons grandement besoin.

Vous retrouverez dans cette publication de Front Lines une section complète qui décrit en détail le PSI, indique comment y avoir accès et relate des histoires personnelles de rétablissement.